Portables : des risques limités sur la santé

Compte Test - 2013-10-15 19:40:00 - Vu sur pharmacie.ma

L'Agence nationale sanitaire (Anses) a indiqué dans un avis rendu public mardi que l'exposition aux ondes électromagnétiques peut provoquer des modifications biologiques sur le corps, et les données scientifiques laissent penser qu'il peut y avoir un risque «possible» de tumeurs au cerveau pour les utilisateurs intensifs de téléphone.

L'Anses ne juge pas nécessaire de modifier la réglementation qui fixe des seuils limites mais recommande néanmoins de réduire l'exposition aux ondes, en particulier celles des téléphones mobiles, surtout pour les enfants et les utilisateurs intensifs.

Cet avis de l'Anses a été formulé par un groupe de 16 experts qui a passé en revue plus de 300 études scientifiques parues au niveau international depuis 2009, date du dernier état des lieux de l'Agence sanitaire sur ce sujet.

Si les conclusions des experts ne mettent pas en évidence d'effet sanitaire avéré, elles font néanmoins apparaître, «avec des niveaux de preuve limités, différents effets biologiques», avance l'agence.

Les effets biologiques constatés sur l'homme ou l'animal ont concerné les performances cognitives (orientation par exemple), le sommeil (modification de l'encéphalogramme) et la fertilité masculine (modification des paramètres cellulaires de spermatozoïdes). Mais l'agence indique ne pas avoir pu «établir un lien de causalité entre les effets biologiques décrits sur l'homme ou l'animal et d'éventuels effets sanitaires».

Au sujet de la survenue de tumeurs cérébrales, certaines études épidémiologiques publiées depuis 2009 indiquent «un risque possible pour les utilisateurs intensifs de téléphone», avance l'Anses. Mais le lien de causalité reste là aussi à démontrer, selon l'Agence. Pour Dominique Gombert, directeur de l'évaluation des risques à l'Anses, un utilisateur est intensif à partir d'une quarantaine de minutes de conversation quotidienne.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avait estimé en mai 2011 que l'usage des téléphones portables devait être considéré comme «peut-être cancérogène pour l'homme».

Dans ce contexte, l'agence fait plusieurs recommandations: recours au kit mains libres pour les utilisateurs intensifs, privilégier des téléphones émettant moins d'énergie (débit d'absorption spécifique), réduire l'exposition des enfants, mieux mesurer l'exposition actuelle de la population, réaliser des études préalables avant l'installation de nouvelles infrastructures, étendre la limitation de l'exposition à d'autres appareils (tablettes, veille-bébé, téléphones sans fil dans les maisons, etc.).